

# DOCTORAT PROFESSIONNEL EN PSYCHOLOGIE (D.Ps.)

---

Guide du mémoire doctoral



UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

aligner   
les forces  
Faculté des lettres et sciences humaines | Planification stratégique | 2019-2022

# • • TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>Le mémoire doctoral</b> .....	1
▪ Compétence recherche.....	1
▪ Caractéristiques du mémoire doctoral .....	1
<b>Les étapes</b> .....	3
▪ Activités spécifiques au D.Ps. des cheminements réguliers.....	3
▪ Activités spécifiques au D.Ps. du cheminement Psychologues en exercice.	3
▪ Types de mémoires doctoraux .....	3
▪ Le dépôt du projet .....	4
▪ L'examen général .....	5
▪ Le dépôt du projet au comité d'éthique .....	6
▪ Le dépôt initial .....	6
▪ Le dépôt final .....	7
<b>Présentation</b> .....	8
▪ Normes de rédaction .....	8
▪ Pour le projet de mémoire doctoral.....	8
▪ Pour le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres).....	8
▪ Langue de rédaction.....	8
<b>L'encadrement</b> .....	10
▪ Encadrement individuel .....	10
▪ Choix d'une directrice ou d'un directeur .....	10
▪ Les séminaires de mentorat.....	11

# LE MÉMOIRE DOCTORAL

L'objectif général des activités relatives au mémoire doctoral est de développer la **compétence recherche** par la mise en œuvre des étapes de la **démarche scientifique**.

## Compétence recherche

Selon l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ<sup>1</sup>), la pratique de la psychologie est fondée sur des principes scientifiques. L'enseignement de la compétence Recherche doit inclure une formation à la recherche incluant les deux dimensions suivantes :

- L'habilité à mettre ses connaissances à jour en sachant comprendre et interpréter les résultats de la recherche dans le but d'améliorer sa pratique professionnelle.
- La capacité à appliquer de façon rigoureuse et cohérente les méthodes de recherche de façon à apporter une contribution à la pratique professionnelle.

Concrètement, la personne étudiante est appelée à appliquer de façon systématique la démarche scientifique dans l'ensemble de son parcours de formation, soit dans le cadre des cours, des stages, de l'internat ainsi que dans la réalisation de sa production de fin d'études.

Cette démarche se décline en 6 étapes :

1. Cerner la problématique et formuler la question générale de départ
2. Documenter le sujet et formuler les objectifs ou les hypothèses de travail
3. Choisir et concevoir la démarche méthodologique
4. Veiller à la conduite responsable et à l'éthique dans la mise en œuvre de la démarche retenue
5. Faire la collecte et l'analyse des données pour en dégager les résultats
6. Diffuser et partager les résultats

## Caractéristiques du mémoire doctoral

En cohérence avec le nombre de crédits associés à la réalisation du mémoire doctoral (27 dans le cadre des cheminements réguliers, 24 dans le cheminement pour psychologues en exercice), l'ensemble des activités reliées au mémoire doctoral devrait être réalisable à l'intérieur du temps consacré aux études pendant *l'équivalent* de deux trimestres à temps complet. Ainsi, la question de recherche doit être spécifique et circonscrite. Le devis de recherche doit quant à lui permettre de répondre à la question de recherche en évitant les complexités (comme des devis longitudinaux, expérimentaux ou mixtes complexes, etc.).

Voici les principaux éléments caractérisant le mémoire doctoral :

- Il a un lien explicite avec la pratique professionnelle du psychologue.
- Il permet d'approfondir les connaissances sur une problématique précise.
- Il permet l'utilisation d'une méthode de recherche appropriée.
- Il vise à apporter une contribution à l'avancement des connaissances utiles à la pratique professionnelle.
- Il permet de démontrer la capacité de réaliser des travaux de recherche.

---

<sup>1</sup> Ordre des psychologues du Québec, Manuel d'évaluation des programmes de doctorat en psychologie, mars 2021.

- Il favorise l'esprit critique en permettant de bien faire ressortir les limites des écrits scientifiques actuels, de la méthode utilisée et les contraintes reliées à la généralisation des données.

Le mémoire doctoral peut reposer sur un vaste éventail de types de recherche. Il peut s'agir d'une étude empirique de nature quantitative, qualitative ou mixte (étude corrélacionnelle, étude de cas approfondie, évaluation des qualités psychométriques d'un instrument de mesure, etc.) ou d'une cueillette de données documentaires ou statistiques (revue systématique, méta-analyse, recension critique d'un champ théorique pertinent, etc.). L'utilisation de données secondaires est acceptée dans la réalisation du mémoire doctoral.

Vous pouvez consulter les [critères de scientificité](#) selon le type de recherche que vous développez.

# LES ÉTAPES

## Activités spécifiques au D.Ps. des cheminements réguliers

Sigle	Titre	Quand?
<a href="#">PSR991</a>	Mémoire doctoral : choix du sujet	1 <sup>re</sup> année, hiver
<a href="#">PSR992</a>	Mémoire doctoral : rédaction du projet	1 <sup>re</sup> année, été
<a href="#">PSR993</a>	Examen général : projet de mémoire doctoral	2 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR994</a>	Mémoire doctoral : collecte de données	2 <sup>e</sup> année, hiver
<a href="#">PSR995</a>	Mémoire doctoral : analyse et interprétation	3 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR996</a>	Mémoire doctoral : rédaction	3 <sup>e</sup> année, automne
<a href="#">PSR997</a>	Mémoire doctoral : rédaction et révision	3 <sup>e</sup> année, hiver
<a href="#">PSR998</a>	Mémoire doctoral : dépôt	3 <sup>e</sup> année, été

## Activités spécifiques au D.Ps. du cheminement Psychologues en exercice

Sigle	Titre	Quand?
<a href="#">PSR934</a>	Mémoire doctoral : présentation du projet	3 <sup>e</sup> trimestre
<a href="#">PSR935</a>	Mémoire doctoral : collecte de données	5 <sup>e</sup> trimestre
<a href="#">PSR936</a>	Mémoire doctoral : analyse et interprétation des données	7 <sup>e</sup> trimestre
<a href="#">PSR999</a>	Terminaison du mémoire doctoral	À la fin de la scolarité ou au dernier trimestre de cours ou d'internat

Vous pouvez consulter les [fiches signalétiques](#) et les [plans des cours](#) pour en savoir davantage.

## Types de mémoires doctoraux

Il existe deux types de mémoires doctoraux : le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres) et le mémoire doctoral par article. Si cette deuxième option est choisie, un seul article scientifique est requis. Par ailleurs, l'article doit avoir été soumis pour publication, mais il n'est pas exigé qu'il soit publié. Au moment du dépôt du mémoire doctoral, la preuve de cette soumission doit être fournie (accusé de réception émis par un éditeur). Les balises spécifiques entourant le mémoire doctoral par article sont disponibles dans le [Règlement facultaire des programmes de maîtrise et de doctorat](#), article 5.2, et dans les [Règles institutionnelles pour les mémoires et thèses par articles](#).

Lorsqu'une personne choisit d'entreprendre un mémoire doctoral par article, elle doit obtenir l'autorisation écrite de sa directrice ou de son directeur de recherche, celle du Département et de la Faculté en remplissant le formulaire [Demande d'approbation pour produire un mémoire ou une thèse par article](#) au moyen de l'application *Gestform*, disponible dans le [Portail étudiant](#). Il est suggéré de faire cette demande lorsque les contenus de l'article ainsi que la revue où il sera soumis ont bien été identifiés.

## Le dépôt du projet

La personne étudiante, de concert avec sa directrice ou son directeur de recherche identifie les membres de son jury d'évaluation et doit en informer le Département de psychologie. Le jury est constitué de trois personnes, incluant la directrice ou le directeur de recherche. Une présidente ou un président doit être désigné parmi les membres du jury.

Les critères d'admissibilité à titre de membre du jury sont les suivants :

- Œuvrer dans un domaine de spécialité compatible avec l'objet de recherche ou la méthode retenue par la personne étudiante;
- Détenir un Ph. D.;
- Posséder l'expertise nécessaire à l'encadrement d'un processus de recherche.

La personne étudiante devra transmettre son projet de mémoire doctoral en format PDF au Département de psychologie, par courriel ([psychologie@USherbrooke.ca](mailto:psychologie@USherbrooke.ca)), en ajoutant sa directrice ou son directeur de recherche en copie conforme. De cette façon, il sera établi que la directrice ou le directeur de recherche autorise le dépôt du projet de mémoire doctoral.

Pour le cheminement Psychologues en exercice, le dépôt du projet doit être fait au plus tard avant la fin du quatrième trimestre.

## Besoin d'un délai?

### Demande formelle de délai

- Si le délai demandé dépasse la date de fin du trimestre
  - Remplir le formulaire prévu à cet effet (cliquer [ici](#) pour le télécharger)
- Acheminer directement la demande au secrétariat des études supérieures
  - Écrire à Marie-Eve Robin ([Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca](mailto:Marie-Eve.Robin@USherbrooke.ca))
- La mention IN (incomplet) sera alors inscrite sur le relevé de notes de la personne étudiante

## L'examen général

L'examen général consiste en une rencontre entre les trois professeurs qui composent le jury et la personne étudiante. Cette dernière doit offrir une présentation orale d'une vingtaine de minutes suivie d'une période de questions par le jury. Après délibération, le jury décide de la réussite, de l'ajournement ou de l'échec de l'examen général et, surtout, souligne les principales forces et les opportunités d'amélioration du projet de mémoire doctoral. Les tableaux suivants donnent des informations supplémentaires sur l'examen général.

# EXAMEN GÉNÉRAL | Vue d'ensemble de la procédure

	Former le jury	Déposer le projet	Consulter le projet	Réaliser l'examen oral	Transmettre le résultat
<b>responsables</b>	Doctorant.e et directeur/directrice de recherche	Doctorant.e	Chaque membre du jury	Doctorant.e	Président.e du jury
<b>directives</b>	3 professeur.e.s, dont : - 1 président.e (à désigner) - directeur/directrice de recherche	Autorisation du/de la directeur/directrice de recherche	Appréciation en fonction des critères établis	Animation faite par le/la président.e du jury	Signature par chaque membre du jury
<b>modalité</b>	Tableau à remplir par l'étudiant.e <a href="#">Teams</a>	Par courriel directeur/directrice en cc <a href="mailto:psychologie@usherbrooke.ca">psychologie@usherbrooke.ca</a>	Aucun rapport à remettre	En personne idéalement	Formulaire à transmettre par le/la président.e à confirmer
<b>échéance</b>	20 juin (au plus tard)	20 août (au plus tard)	avant l'examen oral	7, 8 ou 9 septembre	après l'examen oral

## DÉROULEMENT DE L'EXAMEN ORAL

01	Présentation orale	»»	<b>Prise en charge par le/la doctorant.e</b> 1. Contenu : question de recherche avec appuis théoriques et empiriques + méthodologie 2. Support visuel : format à son choix	20 min enregistrée
02	Période de questions	»»	<b>3 questions posées, 1 par catégorie</b> 1. Cadre conceptuel 2. Méthodologie 3. Implications pratiques	20 min enregistrée
03	Délibération du jury	»»	<b>Formulaire à remplir</b> 1. Cases à cocher en fonction des critères d'évaluation 2. Résumé des principales forces et opportunités d'amélioration	15 min
04	Annonce du résultat	»»	<b>Décision à transmettre parmi les possibilités suivantes</b> 1. Réussite 2. Ajournement 3. Échec	15 min

**Rétroaction**  
résumé des principales forces et opportunités d'amélioration

### Le dépôt du projet au comité d'éthique

Quand le projet a été approuvé par le Département (évaluation scientifique) à la suite de l'examen général, la personne étudiante doit le soumettre à un Comité d'éthique de la recherche (CÉR) qui procédera à une évaluation des considérations éthiques de l'étude. L'Université de Sherbrooke exige que tout projet de recherche impliquant la participation d'êtres humains soit soumis à l'étude d'un comité d'éthique de la recherche.

Une procédure spécifique doit être suivie pour soumettre un projet à un comité d'éthique. La personne étudiante consulte [le site Internet du CÉR Lettres et sciences humaines](#) pour connaître la procédure détaillée.

### Le dépôt initial

Le dépôt initial du mémoire est d'abord autorisé par la directrice ou le directeur.

Le jury d'évaluation du mémoire est composé d'au moins trois membres. Il comprend toujours la directrice ou le directeur de recherche. Il se compose de quatre membres dans le cas d'une codirection, laquelle n'a droit qu'à une seule voix dans l'évaluation.

Les membres du jury qui ne sont pas professeures ou professeurs au Département de psychologie sont professeures ou professeurs dans une autre institution ou détiennent une expérience significative en recherche. Les conflits d'intérêt doivent être évités.



Les membres du jury reçoivent chacun une copie du mémoire, un rapport d'évaluation et une lettre de directives incluant une date de remise par la Faculté des lettres et sciences humaines. Ils remettent au secrétariat de la Faculté le rapport de lecture et le formulaire d'évaluation indiquant l'une des décisions suivantes :

- **Acceptable tel quel** : Lorsque le mémoire doctoral soumis pour évaluation est accepté par les membres du jury, la dernière étape du mémoire est complétée et la note « R » est versée au dossier de la personne étudiante pour le PSR998. On peut alors procéder directement au dépôt final.
- **Acceptable avec correction mineure** : Chaque évaluateur fournit des demandes de modifications. La personne étudiante, avec sa directrice ou son directeur, conviennent des modifications à apporter et des délais pour le faire. La responsabilité d'en assurer le suivi revient à la directrice ou au directeur et, le cas échéant, à la personne en assurant la codirection.
- **Acceptable avec correction majeure** : Dans le cas de corrections majeures, le suivi est pris en charge par le vice-décanat à la recherche. La personne étudiante dispose de trois trimestres (une année complète) pour apporter les corrections demandées. Le comité d'évaluation peut alors être sollicité à nouveau pour réévaluer le mémoire doctoral.
- **Non acceptable** : La personne étudiante est alors exclue du programme.

La personne étudiante reçoit le résultat de l'évaluation de son mémoire doctoral par le biais d'un courriel du Secrétariat des études supérieures de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Pour avoir la possibilité de participer à la collation des grades se tenant habituellement en septembre de chaque année, la personne étudiante doit avoir procédé au dépôt *initial* de son mémoire doctoral au plus tard le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de mai.

### Le dépôt final

Le secrétariat des études supérieures transmet à la personne étudiante les documents qui concernent le dépôt final au moment de la transmission du rapport d'évaluation du mémoire doctoral.

Au moment du dépôt final, la directrice ou le directeur de recherche doit transmettre un courriel au secrétariat des études supérieures de la Faculté ([etudes.superieures.fish@usherbrooke.ca](mailto:etudes.superieures.fish@usherbrooke.ca)) attestant qu'il autorise le dépôt final du mémoire doctoral et la mention que la personne étudiante a réussi avec succès l'activité PSR998.

La personne étudiante doit finalement faire le dépôt institutionnel de son mémoire doctoral sur [Savoirs UdeS](#). Le document doit être déposé dans la collection **Lettres et sciences humaines – Thèses**, même s'il s'agit d'un mémoire doctoral. Pour connaître la procédure de dépôt institutionnel, c'est [ici](#), et pour convertir le mémoire doctoral au format **PDF/A** afin d'en assurer la conservation à long terme, c'est [ici](#).

# PRÉSENTATION

## Normes de rédaction

Les normes de rédaction de l'*American Psychological Association* (APA), telles qu'adaptées en langue française doivent être appliquées :

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5<sup>e</sup> éd.). Les Éditions SMG.

### À partir de l'été 2022 :

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2021). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (6<sup>e</sup> éd.). Les Éditions SMG.

Ces normes doivent être respectées tant dans la présentation du projet de mémoire doctoral que dans le mémoire doctoral. Certains ajustements ou précisions sont apportés aux normes relatives à la mise en page par le Département.

- Les documents sont rédigés en utilisant le caractère « Times New Roman », à 12 points.
- Le texte est justifié à droite et à gauche.

## Pour le projet du mémoire doctoral

- Le nombre de pages maximal est de 15 pages, excluant les références et les appendices;
- Les marges sont 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite;
- Il n'est pas requis de respecter la norme qui demande de laisser un intervalle blanc entre les paragraphes;
- Les titres des divisions (p. ex., Méthode) ne sont pas écrits à part, sur une page particulière.

## Pour le mémoire doctoral conventionnel (par chapitres)

- Le nombre de pages doit être compris entre un minimum de 45 pages et un maximum de 75 pages, excluant les pages liminaires (résumé, remerciements, table des matières, etc.), les références et les appendices. Notez qu'il est possible de placer du matériel plus détaillé en appendice pour rencontrer cette exigence (verbatim, tableaux, protocole d'intervention, etc.).

## Pour le mémoire doctoral par article

- L'article soumis pour publication présent dans le mémoire doctoral doit obligatoirement être précédé par une introduction (incluant le contexte théorique) et suivi d'une conclusion (incluant une discussion générale) afin de rendre compte d'une démarche scientifique cohérente.

## Langue de rédaction

Il est attendu que le mémoire doctoral soit rédigé en français. Cependant, dans les cas où la langue maternelle de la personne étudiante n'est pas le français et que ses études au préalable ont été faites dans une autre langue que le français et conformément à l'article 2.10 du [Règlement facultaire des programmes de maîtrise et de doctorat](#), l'autorisation de rédiger le mémoire doctoral dans une langue autre que le français peut être demandée au vice-décanat de la Faculté avec l'accord de la directrice ou du directeur de recherche et de la direction du programme. La demande doit être soumise par courriel au vice-décanat à la recherche et aux études supérieures ([direction.fish@usherbrooke.ca](mailto:direction.fish@usherbrooke.ca)), en mettant le directeur ou la directrice de recherche de même que la coresponsable du cheminement en copie conforme, avant de commencer la rédaction.

Lorsque le mémoire doctoral est présenté dans une langue autre que le français, il doit par ailleurs comprendre un titre en français et un résumé substantiel rédigé en français. Aussi, alors que le mémoire doctoral peut être rédigé dans une langue autre que le français, le projet de mémoire doit être présenté en français.

# L'ENCADREMENT

## Encadrement individuel

L'encadrement individuel a pour objectif de soutenir le processus de réalisation du mémoire doctoral en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un travail original spécifique à chaque personne étudiante. Il s'agit principalement de guider sa démarche, tant sur le plan du contenu que de la méthode de recherche, et de lui permettre d'arriver à la production finale du mémoire doctoral de D.Ps. Comme l'indique ce [document préparé par l'Université de Sherbrooke](#), un bon encadrement est au cœur même de la réussite d'une personne étudiante. Le succès de l'encadrement repose sur quelques aspects importants :

- Une supervision adaptée aux besoins de la personne étudiante,
- Une compréhension mutuelle des attentes,
- Une communication efficace.

## Choix d'une directrice ou d'un directeur de recherche

La responsabilité de prendre entente avec une personne qui deviendra sa directrice ou son directeur de recherche ou, le cas échéant, avec deux personnes qui codirigeront le mémoire doctoral revient à chaque personne étudiante.

L'encadrement peut être assumé par une personne détenant un poste de professeur dans une université, à Sherbrooke ou ailleurs. Le thème de recherche privilégié peut favoriser le choix d'un expert de ce domaine de recherche. Les mêmes règles de réalisation s'appliquent, peu importe la provenance de la directrice ou du directeur de recherche. Si cette personne provient d'une autre université, elle

- doit détenir un doctorat Ph.D. et une expérience de recherche et d'encadrement démontrant sa capacité de diriger un mémoire doctoral
- doit déposer une demande d'habilitation à encadrer un mémoire doctoral au D.Ps. auprès du Département. Cette demande comporte une lettre de motivation et un CV, le tout devant être acheminé par courriel ([psychologie@usherbrooke.ca](mailto:psychologie@usherbrooke.ca)).
- recevra une rémunération à titre de personnel chargé de cours pour un total de 20,25 heures pour les cheminements réguliers et de 18 heures pour le cheminement Psychologues en exercice.

L'entente doit être formalisée à l'aide du formulaire de [Demande d'approbation d'un sujet d'essai, de mémoire ou de thèse](#) accompagné du formulaire de [Déclaration de recherche avec des êtres humains](#) qui doivent être signés par la directrice ou le directeur et transmis par courriel **à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre d'étude** au secrétariat des études supérieures ([etudes.superieures.flsh@usherbrooke.ca](mailto:etudes.superieures.flsh@usherbrooke.ca)). Si les démarches effectuées s'avèrent infructueuses sur le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche, la personne étudiante doit en discuter avec la personne responsable de son cheminement.

En cas d'absence prolongée et non planifiée de la directrice ou du directeur de recherche, la personne étudiante doit contacter la coresponsable de son cheminement afin que des mesures transitoires soient mises en place le plus rapidement possible. Le Département souhaite que l'encadrement soit continu tout au long du processus de recherche.

## Les séminaires de mentorat

Sept séminaires de mentorat sont offerts afin d'accompagner les personnes étudiantes dans la réalisation du mémoire doctoral. Ces séminaires ne se substituent pas au rôle de la directrice ou du directeur de recherche, mais apportent un complément d'information utile à l'autonomie des personnes étudiantes. Ils fournissent une occasion d'engager des discussions constructives avec les pairs sur les défis, les obstacles et les conditions facilitantes relatives à la mise en œuvre de la démarche scientifique dans le cadre du parcours professionnel, par le biais de présentations orales de l'avancement de chacune des étapes de réalisation du mémoire doctoral. L'animation de cette activité est assumée par un membre de l'équipe enseignante.

**Vous avez des questions supplémentaires concernant votre mémoire doctoral?**

N'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice académique au 3<sup>e</sup> cycle ([coord.doc.psych@usherbrooke.ca](mailto:coord.doc.psych@usherbrooke.ca)).